

DEUX HISTOIRES UN AVENIR



L'objectif final de nos organisations est de développer le handball, qualitativement et quantitativement. Autrement dit, une vision de l'infini, puisque -et c'est la grande utopie des différentes disciplines sportives- notre progression peut être sans fin, pour peu que nous disposions des moyens - en ressources humaines et financières, en créneaux de gymnases...- pour y parvenir.

Alors, quelle route choisir à l'orée de chaque mandature, qui favorisera notre cheminement dans le champ concurrentiel occupé par toutes les offres, aussi bien sportives que de loisirs, sous toutes leurs formes en Ile de France ? Quel contenu proposer à chacune de nos étapes d'une mandature bornée par les années olympiques, pendant le temps où nos clubs nous confient cette ardente responsabilité au niveau territorial ?

Nous proposons quelques réponses, ci-après dans notre plan d'actions. Il repose sur un socle de 3 valeurs. Elles composent une partition de fondamentaux auxquels se référer en cas de doutes, comme le manager, sur son banc, invite ses joueurs à revenir aux fondamentaux du handball quand des difficultés surgissent au cours d'une rencontre.

Vous trouverez nos propositions et engagements surlignés en jaune ; elles constituent les termes du contrat à établir avec nos clubs. Ces éléments ne sortent pas de l'imagination débridée de quelques penseurs farfelus en chambre. C'est la résultante de réunions de travail avec nos différentes commissions, de rencontres avec les clubs à l'occasion d'Agoras, des idées venant de nos administrateurs tous originaires du terrain, de notre observation de déjà 17 années de mandat (dont, pour ma part, 4 de trésorier et 12 de président la ligue PIFO), sans oublier des importants apports des experts que sont les présidents de comités.

Ces derniers nous font suffisamment confiance pour qu'une très grande majorité d'entre eux, ont décidé de s'impliquer à nos côtés.

Pour nous, l'Avenir a déjà commencé : la féminisation est installée dans notre équipe, qui donne leur place à chaque acteur quel que soit son lieu de vie en Ile de France. Autorisez-nous à monter à bord avec vous, en toute confiance. Tous les bénévoles et les professionnels qui agissent actuellement dans nos différentes structures et commissions franciliennes seront les bienvenus. Sans discrimination.

Georges POTARD pour l'Equipe

POUR CEUX QUI VEULENT JETER UN COUP D'ŒIL RAPIDE SUR NOS PROPOSITIONS DES LIGNES DE FORCE AU SERVICE DES CLUBS

VERS UNE COMMUNICATION MODERNISEE - DEVELOPPER UNE VERITABLE PROXIMITE

- Mettre en œuvre le club des présidentes et les Agora (clubs nationaux, régionaux, départementaux)
- Mailler le Territoire notamment en distribuant les lieux de tenu de différentes réunions institutionnelles
- Développer un véritable service à la disposition des clubs (hot line, réseaux sociaux...)
- Créer le Conseil des jeunes handballeuses et handballeurs, le Collège des Experts de terrain, les conseillers du président...
- Créer la chaine Handball IDF sur You Tube
- S'appuyer sur nos compétences fortes en matière d'évènementiel au profit de nouvelles actions.

ADMINISTRER MANAGER LA LIGUE

- Recruter 2 postes majeurs (direction exécutive et arbitrage) afin d'améliorer le fonctionnement de la ligue
- Préparer l'arrivée à un siège unique, après une période transitoire sur nos deux sites actuels
- Monter un budget dynamique mettant fin aux différences de traitement entre les clubs est et ouest
- Economiser pour les clubs et les comités grâce à une centrale d'achats au niveau territorial
- Installer une plate-forme de financement participatif afin renforcer nos moyens
- Créer une véritable compétence marketing pour « vendre » nos espaces

FORMER POUR L'EMPLOI

- Créer l'institut de formation francilien
- Bâtir un véritable plan de formation du handball francilien

CHEMINER VERS LE NOUVEAU CLUB POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT

- S'ouvrir du baby hand au sport santé et au sport adapté
- Favoriser l'accès des publics en difficultés

METTRE EN ŒUVRE UN SCHEMA DE COMPETITION ADAPTE AU TERRITOIRE

- Pérenniser la coupe du Mondial des -13 garçons
- Créer la coupe de l'Euro 2018 féminin sur le modèle des garçons Mondial 2017

ALLER VERS UN ARBITRAGE REORGANISE

- Aller vers un arbitrage révolutionné menant à la gestion directe par la ligue des arbitres régionaux, et entraînant la disparition des obligations CMCD. Les clubs régionaux créeront une école d'arbitrage.

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LE MONDE EDUCATIF

- En renégociant les conventions avec l'USEP, l'UNSS, la FSU, l'UGSEL, en proposant des actions de formation des enseignants à nos différentes pratiques nouvelles, comme le 4 contre 4 ou le handfit

DONNER AUX FEMMES TOUTE LEUR PLACE DANS NOTRE DISCIPLINE

- Développer un plan d'actions adapté

ACCOMPAGNER LA RENOVATION DU PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERALE

- Acter la participation active de tous les acteurs du Territoire

DEUX HISTOIRES UN AVENIR

NOTRE PROJET IN EXTENSO

DEUX HISTOIRES UN AVENIR

AXE 1 – UN SEUL HANDBALL POUR TOUT LE TERRITOIRE FRANCILIEN

1 - UN SEUL HANDBALL POUR TOUT LE TERRITOIRE FRANCILIEN

1A - ORGANISATION ET MANAGEMENT DE LA LIGUE ILE DE FRANCE DE HANDBALL

Un site d'administration unique

Le siège de la Ligue ILE DE France de HANDBALL près de la Maison du Handball serait très proche du terrain grâce à un maillage pertinent et renforcé

LE SIEGE DE LA LIGUE ILE DE FRANCE AU PLUS PRES DU TERRAIN

La Maison du Handball qui sera livrée à la mi-2018 pourrait abriter les locaux administratifs de la ligue ile de France de handball.

Cette affirmation ne va pas de soi, tant elle est porteuse d'interrogations, quand son décentrage par rapport à la région francilienne nous pose un questionnement relatif à la mobilisation de nos bénévoles travaillant dans nos différentes commissions, au risque de déséquilibrer notre organisation en tenant éloignés trop de nos concitoyens handballistiques issus de l'Ouest francilien.

Notre installation dans les locaux de la Maison du Handball ferait pourtant sens quand on en analyse tous les avantages :

1. Locaux neufs,
2. Surface suffisante,
3. Un loyer très modéré pour la région parisienne,
4. La disposition des services généraux de ladite Maison pour nos besoins de fonctionnement :
 - Des salles de réunion de diverses dimensions,
 - Une restauration inter- services au bénéfice du personnel ainsi que des bénévoles venant siéger à la ligue,
 - La possibilité même d'hébergement pour quelques nuitées,
5. La proximité avec les services administratifs de la fédération permettant de régler plus rapidement quelques problèmes,
6. Une facilité d'accès au top management fédéral et aux élus responsables de diverses commissions facilitant les échanges et les prises de décisions,
7. Le sentiment d'appartenir un peu plus à notre monde du handball,
8. La proximité peut être de l'un de nos sites d'excellence,
9. La possibilité d'organiser des circonstances de formation,
10. La disposition de l'amphithéâtre fédéral ...

Tout cet inventaire très factuel, pèse-t-il suffisamment lourd face à la dure règle qui allait imposer toujours aux mêmes bénévoles éloignés de produire l'effort de la route ou de s'abstenir de rendre service...en rendant les armes ?

De cela, à l'état brut, il n'en était pas question et il n'en est pas question encore aujourd'hui ! Heureusement des réponses à cette problématique sont à notre disposition.

NOS PROPOSITIONS DE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Rappelons tout d'abord, que la ligue n'est que le nœud nodal administratif de notre association. Ainsi, grâce aux outils modernes d'internet et de Gesthand, les clubs ne viennent pas spontanément nous visiter, sauf contraints et forcés pour une convocation en commission de discipline par exemple.

Si tu ne viens pas à Lagardère... c'est à nous d'y aller. Dans le droit fil de cette même démarche, voilà nos propositions et engagements qui assureraient la continuité du service entre la ligue et les clubs :

- ✚ Tenue des réunions du conseil d'administration territorial : lieu itinérant au siège des comités qui voudront bien nous héberger
- ✚ Tenue des réunions du bureau directeur : au siège de la ligue
- ✚ Tenue des réunions du comité directeur : chaque saison, un au siège de chacun de nos 8 comités, les autres au siège de la ligue
- ✚ Tenue des réunions commissions COC et CRA, ainsi qu'ETT : itinérantes selon un planning à dresser en début de chaque saison
- ✚ Tenue des réunions de la commission de discipline territoriale géographique tenant compte de la situation des dossiers
- ✚ Mise en place de la visio et de l'audio conférences, afin de faciliter les échanges en économisant les déplacements
- ✚ Accélération des envois sur le terrain de nos agents de développement territoriaux pour réaliser leurs diverses missions
- ✚ Renforcement de nos actions de communication : voir ci-après au paragraphe 2A...

En tous cas, ce choix sera proposé à la décision des clubs franciliens.

UNE ORGANISATION A FINALISER

Nous travaillons actuellement avec une société spécialisée en accompagnement ressources humaines, afin de déterminer quelles sont les meilleures projections de notre organisation, tenant compte du contenu des missions et de nos besoins à venir.

L'équipe administrative de notre ligue va se composer d'une quinzaine de collaboratrices et collaborateurs. Ils doivent bénéficier de la présence physique permanente d'une ou d'un responsable afin de les rassurer, de les accompagner, de les évaluer au quotidien dans la réalisation de leurs missions.

D'autre part, la mise en œuvre du projet de rénovation de l'arbitrage Territorial en application des directives fédérales en la matière, l'importance de ce secteur (près de 300 arbitres régionaux à gérer), ainsi que la formation et le suivi des écoles d'arbitrage dans les clubs et l'accompagnement des formations nécessitent une professionnalisation appuyée de ce secteur.

Ainsi les projets suivants sont-ils déjà inscrits :

- Recrutement d'une directrice ou d'un directeur exécutif avec valence RH, juridique et financière,
- Recrutement d'un technicien chargé de l'arbitrage.

UNE PERIODE DE TRANSITION A ORGANISER

Nous avons deux grands secteurs : le département administratif (Gesthand, secrétariat des commissions, comptabilité...) et le service technique et développement dans lequel les CTS trouveront leur place.

La Maison du Handball n'étant pas livrée avant la seconde partie de l'année 2018, il conviendra d'organiser, dans l'intervalle entre début mars 2017 et fin 2018, notre vie administrative.

Nous proposons de conserver nos deux sites actuels, puisque sur Bondy amorti il ne reste que les charges générales de fonctionnement et, sur Malakoff où nous sommes logés par le secteur HLM nous nous acquittons somme toute d'un loyer très raisonnable (2 000 euros/mois). Nous organiserons, dans cette période, une distribution des services la plus pertinente et répondant au mieux aux commodités du personnel tout en respectant nos nécessités de service.

Résumé de nos propositions pour conduire le changement

- *Un maillage du Territoire*
- *Des recrutements de qualité*
- *Une organisation pertinente*
- *Deux sites pour la période transitoire*



1B – UN PROJET TERRITORIAL PARTAGE

8 comités + 1 ligue = un seul Territoire.

Redéfinir les relations et les périmètres de responsabilités.

L'enracinement de la mise en œuvre d'un plan d'actions territoriales dans le Territoire francilien, constitue, à n'en pas douter, plus qu'un changement, une véritable révolution dans les mentalités et les comportements des dirigeants bénévoles du handball, comme ce serait le cas d'ailleurs pour toutes les disciplines.

Il vise à modifier profondément les façons de vivre, de manager, de diriger, d'animer les territoires, en ce qu'il mène inmanquablement à une véritable transformation de la notion de périmètre, de responsabilités et de pouvoirs sur ces terres telles qu'elles ont fonctionné depuis le commencement. La réalisation de ce grand objectif ne souffre pas de demi-mesures. Il faut aller au fond des choses, faire des choix dirimants et significatifs. Ils passeront par un véritable partage des compétences entre le niveau départemental et régional sous couvert d'un pilotage central partagé. Ce n'est pas facile ! Il faut du temps ! Et on ne fera pas l'économie, un jour prochain, d'une révision de notre droit interne !

Cette nouvelle orientation a un caractère stratégique suffisamment important, pour nécessiter la mise en place d'un véritable projet qui aura un coût.

- Quelles seront les résistances, et comment les traiter ?
- Quelle est la psychologie des relais régionaux et départementaux ?
- Quelles sont les valeurs qu'ils défendent, leur notion du pouvoir, de l'autonomie de décision ?

A ignorer les réponses à ces questions, à ne pas les traiter en amont, on s'engagera d'emblée dans une impasse, car ce sont les individus qui réalisent.

Heureusement, cette approche n'est pas nouvelle pour nos 8 comités.

En effet, chaque ligue, PIFO et LIFE, a signé avec ses présidents de comités une convention régissant les rapports entre ces entités, allant même jusqu'à mettre en place un budget spécifique pour les actions partagées. En effet, le concept de cette organisation en devenir est centrée sur la notion de partage entre les comités à et la ligue :

- Partage d'objectifs stratégiques et opérationnels,
- Construction de projets communs à l'ensemble des acteurs du Territoire justifiant de travailler ensemble pour atteindre les objectifs visés.

Il suffit d'observer le Territoire francilien, pour voir combien d'actions menées ça et là s'entrecroisent et justifient de partager des moyens, tant en ressources financières matérielles qu'humaines, dans un but unique : la réussite ! Et cela dans tous les domaines, formation, parcours de performance, évènementiel...

1C – UN MEME COUT DE LA PRATIQUE POUR TOUS LES CLUBS

Les constats aujourd'hui

Un budget consolidé

Les constats aujourd'hui

Premier tableau intitulé « ETAT DES LIEUX tarif pifo life FIN 201 5 »

COMPARATIF DES COUTS ENTRE LES DEUX LIGUES PIFO ET LIFE													
LISTE DES COUTS UNITAIRES	TOTAL COMPTE DE RESULTATS 2015			COUT MOYEN PAR LICENCE				COUT MOYEN PAR CLUB					
	PIFO	LIFE	ECART PIFO/LIFE	PIFO	LIFE	PIFO	LIFE	ECART EN €	ECART EN %	PIFO	LIFE	ECART EN €	ECART EN %
LICENCES (PART LIGUE)													
PLUS DE 16 ANS	11,65 €	15,68 €	-4,03 €										
12 A 16 ANS	8,85 €	16,50 €	-7,65 €										
MOINS DE 12 ANS	4,03 €	12,28 €	-8,25 €										
BLANCHE JOUEUR	11,60 €	15,68 €	-4,08 €	690 366,00 €	583 933,00 €	25,57 €	34,35 €	8,78 €	34%	4 602,44 €	5 839,33 €	1 236,89 €	27%
LOISIRS	7,60 €	14,45 €	-6,85 €										
DIRIGEANT	7,40 €	17,00 €	-9,60 €										
BLANCHE DIRIGEANT	7,40 €	17,00 €	-9,60 €										
AFFILIATIONS													
PARTICIPATION ENTRETIEN SIEGE LIGUE LNH/LFH/PRO D2/DEF	255	494	-239,00 €										
PARTICIPATION ENTRETIEN SIEGE LIGUE N1	255	464	-208,71 €										
PARTICIPATION ENTRETIEN SIEGE LIGUE N2	255	433	-178,22 €										
PARTICIPATION ENTRETIEN SIEGE LIGUE N3	255	410	-155,36 €										
PARTICIPATION ENTRETIEN SIEGE LIGUE REGIONAL	275	326	-50,73 €										
PARTICIPATION ENTRETIEN SIEGE LIGUE DEPARTEMENTAL	255	260	-4,68 €										
MUTATIONS													
SECTEUR ELITE M/F		1 077	-1 077,00 €										
> 18 ans	150	211	-61,00 €										
17/18 ans	100	112	-12,00 €	117 955,00 €	122 427,00 €					786,37 €	1 224,27 €	437,90 €	56%
13/17 ans	75	79	-4,00 €										
ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS													
Championnat > 16 ans masculin dont gestion 270€	440	385	55,00 €										
Championnat > 16 ans féminin dont gestion 270€	420	385	35,00 €										
Championnat de < 20 ans à < 15 ans M et F par équipe jeunes		140	-140,00 €	13 382,00 €	43 169,00 €					89,21 €	431,69 €	342,48 €	385%
DEMANDE DE DELEGUE		30	-30,00 €										
FORMATION JOUEURS TECHNICIENS													
FRAIS DE STAGE JOUEURS PAR JOUR	30	10	20,00 €										
PARTICIPATION STAGE CADRE	270		270,00 €										
COLLOQUE PIERRE TIBY	110		110,00 €	80 396,00 €	46 024,00 €	535,97 €	460,24 €	-75,73 €	-14%				
VAE	120		120,00 €										
SUBVENTIONS													
LIGNE SUBVENTIONS													
FINALITES CHTP France part FFHB	75 269			278 794,00 €	75 269,00 €								
Participation FFHB pour TIGIPES	12 478			12 478,00 €	12 478,00 €								
TOURNOI JUNIORS FEMINIENS FFHB	7 472			7 472,00 €	7 472,00 €								
TOTAL SUBVENTIONS				374 013,00 €	366 577,00 €								
AMENDES													
FORFAIT ISOLE > 16 ans M & > 15 ans F	200	164	36,00 €										
FORFAIT ISOLE JEUNES < 20 ans	100	82	18,00 €										
FORFAIT GENERAL > 16 ans M & > 15 ans F	600	492	108,00 €										
FORFAIT GENERAL JEUNES < 20 ans	300	246	54,00 €										
MATCH PERDU PAR PENELITE > 16 ans M & > 15 ans F	40	50	-10,00 €										
MATCH PERDU PAR PENELITE JEUNES < 20 ans.	20	20	0,00 €										
RELANCE CONCLUSION DE MATCH	20	50	-30,00 €										
NON INFORMATION DU CLUB VISITEUR SUR NON RECEPTION		25	-25,00 €										
MODIFICATION DE COORDONNEES > 16 ans M & > 15 ans F	0,00 € & 40,00 €		-30,00 €										
MODIFICATION DE RENCONTRE SENIORS		50	-50,00 €										
MODIFICATION DE RENCONTRE JEUNES		20	-20,00 €	13 618,00 €	10 166,00 €								PEU SIGNIFICATIF
NON UTILISATION FDME		100	-100,00 €										
MANQUEMENT PAR MENTION OBLIGATOIRE	10		10,00 €										
LNP SUR FEUILLE DE MATCH		25	-25,00 €										
ENVOI FEUILLE DE MATCH > 1 JOURS	30	20	10,00 €										
ENVOI FEUILLE DE MATCH > 3 JOURS		85	-85,00 €										
OFFICIEL DE BANC NON QUALIFIE/NON INSCRIT	20	20	0,00 €										
MANQUEMENT INSCRIPTION RESPONSABLE DE SALLE	20		20,00 €										
ABSENCE DE LICENCE	20		20,00 €										
JOUEUR NON QUALIFIE SENIOR		20	-20,00 €										
ABSENCE DE JEUX DE MAILLOTS DIFFERENTS	80	61	19,00 €										

Dont participation entretien ligue sans les 15 centimes par licence

Dont contribution à l'arbitrage PIFO et forfait affiliation tous clubs pifo et gestion administrative 125€/club

Nous avons établi un comparatif entre les comptes de résultats des deux ligues, sur la base des comptes arrêtés à fin décembre 2015 et en arrondissant le nombre de licences à 17 000 (LIFE) et 27 000 (PIFO) et le nombre de clubs à 100 (LIFE) et 150 pour la PIFO.

D'autre part, nous avons écarté les chiffres correspondants au sport entreprise (ils ne concernent qu'une petite dizaine de clubs en PIFO), ainsi que la catégorie « vétéran » de la Life et les items relatifs à la coupe de ligue IFE. Enfin, compte tenu des modifications à venir sur l'arbitrage, ce compartiment fera l'objet d'une étude spécifique.

Notre étude porte sur 96 % du total des recettes du compte de résultats.

Notre tableau permet de comparer les coûts de la pratique du handball au niveau de la région pour les clubs de la LIFE et de la PIFO. D'une manière générale, les tarifs de la LIFE pour les affiliations, les licences, les mutations et les engagements sont nettement supérieurs à ceux de la PIFO. Chaque club Life pourra faire une estimation en la matière, rapportée à sa situation (nombre de licences, engagement d'équipes par exemple).

Les postes principaux de recettes comparés sont :

- Les licences et mutations, avec un écart moyen par licence de 34 % et par club de 27 %,
- Les affiliations et la participation des clubs aux frais de fonctionnement de la ligue avec un écart moyen par club de 28 %,
- Les engagements en championnat régional avec un écart moyen par club de 358 %,
- La formation au coût plus élevé en PIFO de 14 %,
- Le niveau de « subventions » est, à peu de choses près, identique,
- Les autres recettes (amendes, documentation, formation, etc...) sont peu significatifs.

Second tableau intitulé « comparatif RESULTAT 2015 pifo life » [SUR NOTRE SITE www.handball-idf2017.com](http://www.handball-idf2017.com)

Les différences constatées plus hauts se justifient-elles par des différences de prestations ? Cet état comparatif montre que non, avec des charges de fonctionnement proches et des activités parallèles, aussi bien en administration *stricto sensu*, que sur le plan de la formation. Deux gros écarts cependant :

- Sur la Territorialité, mais nous ne savons pas, à ce moment de l'étude, le contenu du projet gouvernance Est.
- Sur les manifestations, elles montrent un delta important dans cette pratique entre les deux ligues.
- Au plan des « divers », si on retire du paragraphe les subventions accordées, les amortissements, la taxe foncière et le remboursement des frais des bénévoles, on obtient sur ce poste « divers » des montants proches entre les deux associations.

Notre mission est donc d'harmoniser nos tarifs d'ici fin 2020 (cf. traité de fusion)

Un budget consolidé

Après le vote du 25 février, il n'y aura qu'une seule ligue et donc une seule comptabilité en valeur premier janvier 2017. En synthèse, la comptabilité ex- life 2016 sera intégrée à la comptabilité ex-pifo 2016, et les écritures de janvier et février 2017 ex-life seront reprises dans la comptabilité de l'ex-pifo devenue Ligue Ile de France de handball suite à la fusion.

A fin 2018, un seul siège social (la maison du handball à Créteil ??), avec des économies d'échelle à réaliser dans la gestion en optimisant l'organisation, les achats, les contrats de maintenance, les coûts de fonctionnement d'une manière générale.

Entre temps un budget 2017 à construire qui sera proposé lors de l'AG de fin de saison avec des tarifs 2017-2018 en partie harmonisés.

Il s'agira de gérer et consolider un budget d'une ligue composée de 250 clubs avec près de 50 000 licenciés et plus de 15 salariés.

Les principales lignes en évolution devraient être :

- Les frais de personnel avec les deux créations de poste de directeur exécutif et de technicien chargé de l'arbitrage. L'impact de ces deux actes de gestion sur 2017 sera limité à un demi-exercice, compte tenu du délai accordé à la procédure de recrutement.
- Le poste des licences -recettes et dépenses- sous le poids de l'augmentation importante des créations de licences dues au travail des clubs aidés par l'impact des JO exceptionnels de Rio 2016 et celui des championnats du monde masculins en France.
- L'augmentation prévisible de certaines charges comme les frais de déplacement sur le nouveau périmètre.
- L'impact des premières décisions d'harmonisation de certains tarifs.

Une analyse plus fine sera possible au niveau dépenses, quand nous disposerons du détail des deux grands livres.

Nos propositions en matière de finances pour la mandature :

Nos propositions en matière de tarifs c'est d'harmoniser dès la saison 2017-2018 :

- Les tarifs d'affiliation et de participation à la gestion pour des clubs de même niveau, et aussi de regrouper ces postes pour simplifier et assurer une transparence,
- Les droits d'engagement aux compétitions régionales,
- Les tarifs d'amende et de droits divers tout en simplifiant, là aussi, en retirant ou regroupant ceux qui n'ont pas de réel intérêt à être différenciés ou maintenus.

Ceci en profitant des recettes supplémentaires dès cette saison à la croissance du nombre de licenciés due au travail des clubs aidés par l'impact des JO exceptionnels de Rio 2016 et celui des championnats du monde masculins en France, et en utilisant en partie les provisions (trop – très) importantes constituées, notamment par la LIFE.

En ce qui concerne les tarifs de licences, nous proposons de réaliser l'harmonisation sur deux saisons car c'est plus de 100 000 euros supplémentaires qu'il faudra trouver en économies d'échelle ou nouvelles recettes pour le réaliser sans pénaliser les clubs PIFO. Ce sera le travail des prochains mois de l'étudier et de faire les meilleures propositions lors de l'AG de fin de saison.

Au plan territorial, nous nous organiserons en une sorte de centrale d'achats.



DEUX HISTOIRES UN AVENIR

AXE 2 – METTRE LE CLUB AU CENTRE DU DEBAT

2 – METTRE LE CLUB AU CENTRE DU DEBAT

2A - UNE COMMUNICATION MODERNISEE

DEVELOPPER UNE VERITABLE PROXIMITE

Elle n'est plus seulement physique comme au temps des diligences. Aujourd'hui, c'est :

- L'écoute,
- L'empathie,
- Le service aux clubs,
- L'utilisation d'outils modernes que sont les courriels, le téléphone portable, internet, Gest hand,
- D'autres formes que sont les déplacements des agents de développement vers les cibles,
- Les rencontres à l'occasion de manifestations diverses, telles les assemblées générales de La ligue et celles des 8 départements,
- Le travail et le partage en mode projet, les grands évènements,
- Les commissions territoriales, oui les commissions territoriales !

N'est-ce pas là, justement sur le terrain, qu'il faut développer les modes d'échanges entre les acteurs et ceux qu'ils ont élus pour fluidifier les communications ? Au total, un nouveau mode de management adapté à la situation. Il passe par aller vers et non plus par voir venir.

L'écoute, l'empathie et le service aux clubs, c'est utiliser et diffuser les bonnes pratiques, répondre rapidement et point par point aux demandes d'informations, en se rappelant notre passé ou notre actualité pour certains encore de dirigeants de clubs en tenant compte de leurs problématiques de terrain. Tout en restant les gardiens de l'équité, de l'égalité de traitement entre nos clubs dans le respect de nos réglementations qui constitue le corpus de notre vivre ensemble.

Multiplier les déplacements de nos agents de développement et autres techniciens vers le terrain, toujours le terrain, visant l'accompagnement des clubs dans leurs démarches de développement et la gestion de leurs difficultés.

Les rencontres à l'occasion de manifestations diverses, l'évènementiel notamment dont nous avons la spécialité (tournois internationaux, finalités des championnats de France, inter départementaux, inter ligues...) qui sont autant d'occasions d'échanger et de partager leur organisation. Et aussi nos rencontres lors de nos réunions institutionnelles, assemblées générales de La ligue et celles des 8 départements.

Les commissions territoriales, oui les commissions territoriales dans lesquelles nombre d'entre vous continueront à se mobiliser pour l'intérêt général.

La diffusion régulière des comptes rendus des séances de travail de nos diverses instances mis en ligne sur le site de la ligue

2B - METTRE UN SERVICE A LA DISPOSITION DES CLUBS

Le Service aux Clubs peut paraître aux yeux de certains comme une expression fourre-tout, mais pour les dirigeants de la ligue PIFO et des candidats de la liste « *Deux Histoires – Un avenir* » elle a un sens bien concret.

Le premier des services rendus est évidemment l'organisation des compétitions, c'est le cœur même de notre activité, auprès duquel on trouve immédiatement la formation des cadres techniques et des arbitres. Les dirigeants des clubs et les comités départementaux ont naturellement leur rôle à jouer, il est essentiel au travers de la détection et des premiers pas, mais le parcours ne s'arrête pas là.

Au-delà de ce minimum nécessaire à la pratique classique, la Ligue propose aux clubs et aux dirigeants qui le veulent un parcours plus complet orienté vers le niveau supérieur : formation des arbitres lors de stages territoriaux, formation et/ou modules de renouvellement des entraîneurs, tout cela mené par des personnels compétents et en lien avec les directives fédérales.

Plus encore : depuis plusieurs années, la Ligue propose une réelle formation professionnelle avec le DEJEPS et/ou le BPJEPS handball. Il s'agit, pour le candidat ou la candidate, d'acquérir une réelle qualification reconnue par le monde du travail et le monde sportif, qui permettra au titulaire du diplôme d'exercer un métier dans le handball, quel succès social !

Rendre service aux clubs c'est aussi mettre à leur disposition un accompagnement dans leur structuration naissante : conseils organisationnels, gratuité partielle des licences, etc.

C'est aussi leur proposer des actions de développement ou des manifestations de haut niveau qui permettent de renforcer leur image sur le plan local, notamment auprès des municipalités, la ligue usant de ses réseaux pour mobiliser en partie les moyens nécessaires et toujours utiles.

Plus largement, c'est offrir aux licenciés/es la joie de participer à l'organisation des manifestations phares en étant bénévole, le plaisir de s'investir est incontestable, ou encore venir assister, parfois gratuitement ou pour un coût modique, à ces rencontres internationales.

La liste « *Deux histoires – Un avenir* » est forte d'une expérience significative dans ce domaine et entend poursuivre ces actions développées pour le plus grand nombre des clubs. **Ce service aux clubs n'est-il pas, finalement, la raison d'être d'une Ligue ?** En s'appuyant sur les Comités, et avec les personnels salariés motivés elle réunit les clubs dans un seul dessein, celui de jouer et progresser, et met pour cela les moyens qu'elle mutualise pour le bien de tous.

L'Institut de Formation Francilien qui sera mis en place aura pour mission principale de « rendre service aux clubs » en matière de formation. En lien fort avec la Commission Territoriale des Jeunes Arbitres et la Commission Territoriale de l'Arbitrage, il rendra un service moins évident, la suppression des différences de traitement entre les Comités, autrement dit l'harmonisation de certaines formations, nous pensons notamment aux jeunes-arbitres. Au-delà de l'école d'arbitrage obligatoire, ce sera un réel service aux clubs qui y trouveront la satisfaction de voir leurs efforts reconnus.

Le maillage que nous proposons dans le premier chapitre de notre projet autour de l'installation du siège répond à ce besoin de service par l'installation de la proximité.

Et nous ferons mieux encore :

Mettre en œuvre une hot line un numéro qui sera réservé aux clubs ayant besoins d'une réponse urgente.

Par le biais de notre Facebook, notre tweeter, notre site rénové, les clubs pourront à loisir nous interpeller en cas de besoin.

Rappelons aussi le développement des différentes « agoras des clubs » qui proposeront, chaque saison, une réunion des clubs leur permettant d'exprimer en direct leurs soucis, leurs réussites et autres problématiques.

Dans notre équipe un membre du comité directeur sera spécialement en charge de ce dossier.

Enfin, nous mettrons en œuvre un conseil territorial des jeunes handballeurs.

2C - CHEMINER VERS LE NOUVEAU CLUB POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT

Nombre de nos clubs travaillent déjà dans ce sens

Il s'agit pour nous d'une proposition d'accompagner la transition des clubs qui le souhaitent

Prenez connaissance de la présentation dans le diaporama ci-après

Du club traditionnel au club de services

Nombre de nos clubs travaillent déjà dans ce sens

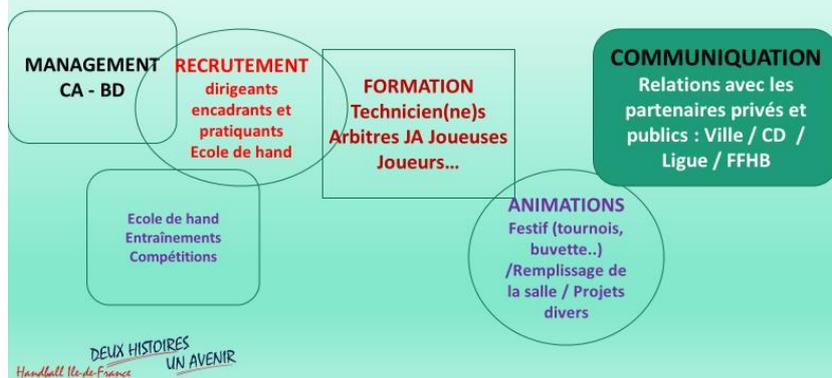
Il s'agit pour nous d'une proposition d'accompagner la transition des clubs qui le souhaitent

Prenez connaissance de nos propositions et engagements en page 6 de cette présentation

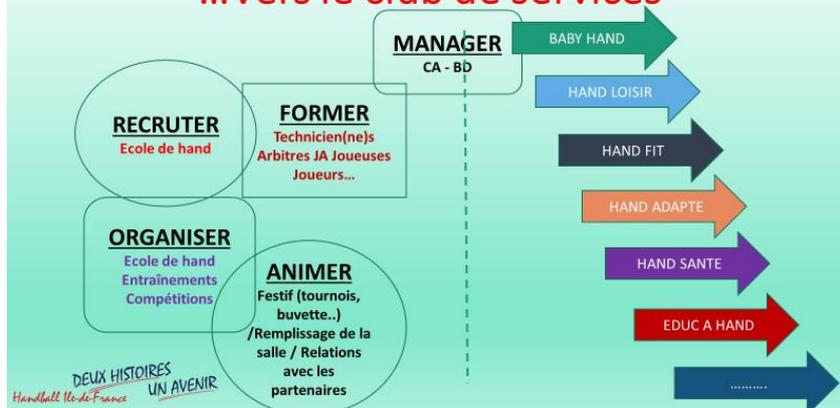
DEUX HISTOIRES
UN AVENIR
Handball Ile-de-France

PIFO ► ILE DE FRANCE LIGUE FFFHBB ◀ LIFE

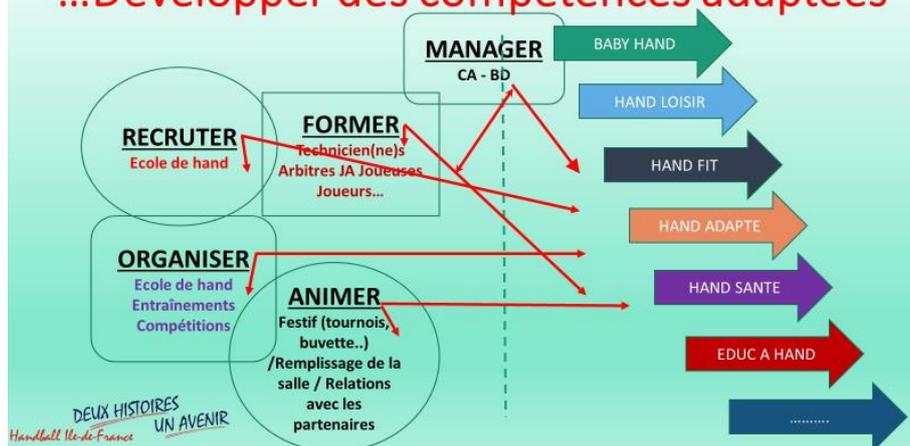
Du club traditionnel...



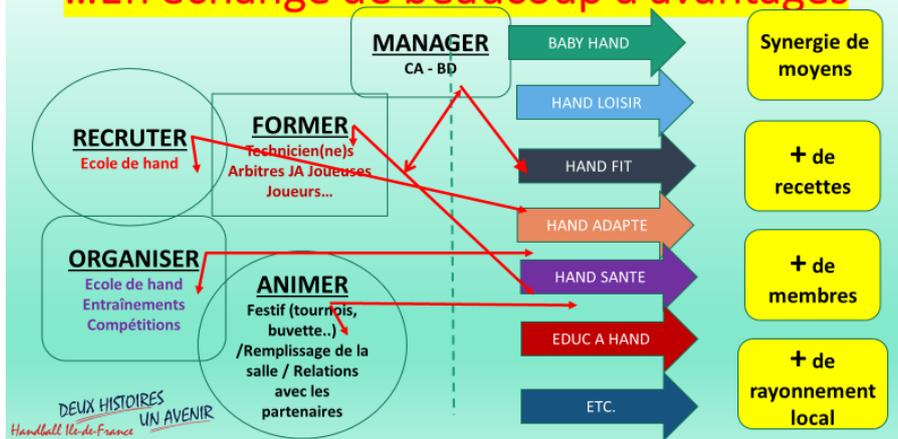
...Vers le club de services



...Développer des compétences adaptées



...En échange de beaucoup d'avantages



Du club traditionnel au club de services

NOS PROPOSITIONS ET NOS ENGAGEMENTS

- Mettre en œuvre des actions de formation adaptées à chaque thème pour les encadrants,
- Former les dirigeants à la fonction employeur,
- Favoriser les groupements d'employeurs,
- Accompagner les clubs dans leur démarche (intervention d'un agent de développement territorial), notamment dans la recherche de moyens,
- Partager une évaluation annuelle des résultats,

DEUX HISTOIRES UN AVENIR
Handball Ile-de-France

PIFO ► ILE DE FRANCE LIGUE PROFESSIONNELLE ◀ LIFE



2D – UNE FORMATION POUR L'EMPLOI

2D1 - CREER L'INSTITUT DE FORMATION FRANCILIEN

POUR LES DIRIGEANTS : CREER DES EMPLOIS & ACCOMPAGNER LES PROJETS

Missions :

- Recenser & Evaluer les emplois
- Proposer un service info & conseils
- Proposer un service création emploi / dispositifs de financements
- Proposer un service accompagnement des projets / dispositifs de financements
- Coordonner un parcours de formation des dirigeants
- Proposer un service d'aide au salariat type « profession sport »
- Gérer un groupement d'employeurs
- Mettre en œuvre un observatoire des clubs

POUR LES ENTRAINEURS ET ANIMATEURS

Missions :

- Recenser & Evaluer les entraineurs
- Gérer les certifications
- Proposer un service info & conseils
- Coordonner les OF FFHB
- Coordonner les OF pro
- Coordonner les OF recyclage
- Organiser des formations spécifiques continues
- Organiser la valorisation des acquis de l'expérience

POUR LES JUGES-ARBITRES et les JEUNES ARBITRES

Missions :

- Recenser & Evaluer les arbitres
- Gérer les certifications
- Proposer un service info & conseils
- Coordonner les OF
- Coordonner les écoles d'arbitrage
- Organiser des formations spécifiques continues

POUR ANIMER LES NOUVELLES OFFRES DE PRATIQUE

Missions :

- Recenser & Evaluer les agents de développements et animateurs
- Gérer les certifications
- Proposer un service info & conseils
- Coordonner les OF : hand fit, 4x4, baby hand, hand'ensemble ...
- Coordonner les écoles de handball
- Organiser la formation spécifique continue

2D2 - BATIR UN VERITABLE PLAN DE FORMATION DU HANDBALL FRANCILIEN

Former, c'est répondre aux besoins de compétences des acteurs du terrain.

Il s'agit, à l'occasion d'enquêtes-terrain, d'aller à la recherche de ces besoins afin de les recenser quantitativement et qualitativement. Ils surgissent de toutes les directions et peuvent avoir pour origine :

- Des besoins de mise ou de remise à niveau des encadrants (validation des acquis de l'expérience -VAE-, recyclages...),
- Des besoins induits par :
 - La mise en œuvre de nouvelles activités et/ou services proposés par les clubs (encadrer Handfit, sport santé...),
 - L'évolution prévisible des clubs eux-mêmes dans le cadre de leurs projet pro domo (promouvoir l'école de hand, l'école d'arbitrage, aller vers le championnat de France - 18...),
 - Les propres projets du Territoire, ligue et comités (mise en place de la nouvelle architecture de l'arbitrage régional, groupements d'employeurs...),
 - Le renforcement de telle ou telle activité,
 - Epauler, accompagner les dirigeants dans certaines problématiques, notamment celle de la fonction employeur de plus en plus prégnante aujourd'hui, la formation à la conduite de projets,
 - Répondre aux besoins prévisibles de remplacement des encadrants annonçant un prochain départ...

Face à ces besoins l'Institut de Formation francilien cherchera des réponses adaptées qui seront :

- Soit des séquences formatives préexistantes,
- Soit des créations, par ce qu'on appelle dans le jargon de la formation : l'ingénierie de formation dont l'institut sera chargé.

AU PROGRAMME - NOS PROPOSITIONS FORMATION

4 temps de diagnostic :

ANALYSE QUANTITATIVE:

1. Analyse statistiques (fin mars)
2. Cartographie (fin avril)

ANALYSE QUALITATIVE:

3. Enquêtes terrain des apprenants (avril/mai)
4. Bilan qualitatif (fin mai)

=> Présentation du compte rendu fin juin 2017

Mettre en oeuvre

1. Services aux entraîneurs :

- Repenser l'offre et Produire une 3ème offre d'entraîneur régional
- Organiser une formation initiale -14 ans
- Organiser une formation PES
- Repenser les offres d'animateurs de HB et d'accompagnateurs d'équipe

2. Services pour les nouvelles offres de pratiques :

- Organiser un plan de formation des enseignants
- Mettre en œuvre une formation 4x4
- Mettre en œuvre une formation Hand fit
- Mettre en œuvre une formation baby hand

3. Services pour l'emploi et l'accompagnement aux projets

- Accompagner la fusion des ligues franciliennes
- Organiser un parcours de formation des dirigeants
- Organiser un observatoire des clubs
- Organiser des forums pour les dirigeants de clubs

4. Services pour les arbitres

- Recruter un « technicien de l'arbitrage territorial »
- Créer un plan de cadre technique qui formalise et coordonne le projet régional
- Mettre en œuvre le projet fédéral d'écoles d'arbitrage

CINQ CRITERES DE REUSSITE

Travailler en équipe projet transverse.

Mesurer le dispositif adapté par une évaluation chaque fin de saison avec les acteurs de terrain.

Mobiliser toutes les compétences formatives et principalement les CTF des comités départementaux dans le cadre d'un conventionnement ad hoc.

Favoriser les groupements d'employeurs,

Accompagner les clubs dans leur démarche (intervention d'un agent de développement territorial), notamment dans la recherche de moyens.

2E - METTRE EN ŒUVRE UN SCHEMA DE COMPETITION ADAPTE AU TERRITOIRE – L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

1 - LES CHAMPIONNATS SENIORS FEMININS ET MASCULINS

Ils ont été validés lors des AG PIFO et LIFE 2016 jusqu'à la fin de la saison 2018/2019

Nous vous invitons à prendre connaissance de la présentation Power Point [SUR NOTRE SITE ww.handball-idf2017.com](http://www.handball-idf2017.com)

QUELQUES PRECISIONS CI-APRES

2 - LES CHAMPIONNATS JEUNES PROPOSES :

Nous serons attentifs à ne pas faire de nos déplacements des expéditions lointaines !

Catégories d'âges régionales :

- 13, -15, -17 et – 20 ans en masculins
- 13, -15 et -18 ans en féminins
- Il sera proposé aux comités d'organiser des compétitions avec les années d'âge : -13, -15, -18 en féminins et masculins

Ceci afin de couvrir une offre de pratique cohérente sur tout le Territoire

2A – Championnat – 13 ans

Suite aux retours très positifs sur l'organisation de la « Coupe du Mondial », nous proposons de copier le modèle pour le championnat régional.

L'Equipe Technique Territoriale IDF déterminera s'il est pertinent ou non de mettre en place des règles aménagées sur cette compétition

2B – Championnat – 15 ans et – 17 ans masculins

Même structure avec des championnats à 8 équipes avec :

- 1 poule élite sur toute l'île de France
- 2 poules excellence géographique
- 2 poules honneur géographique
- Après 2 phases de délayages organisés en relation avec les comités

2C – Championnat – 20 ans masculins

Organisation d'un championnat régional – 20 ans masculins établi tous les ans en début de saison en fonction des équipes inscrites.

2D – Championnat – 15 ans et – 17 ans féminins

Même structure avec des championnats à 8 équipes, avec :

- 1 poule élite sur toute l'île de France
- 2 poules excellence géographique

Après 2 phases de délayages organisés en relation avec les comités

2E – Création de la coupe de l'EURO 2018 -13 filles sur le même schéma que la coupe du Mondial 2017 des -13 garçons

2F – Accession au championnat de France – 18 ans

En concertation avec l'ETT IDF, volonté d'avoir une équipe par comité représentée en CF – 18 ans masculins, les autres places étant attribuées ensuite :

- soit par dossier, pour les équipes remplissant les critères d'attribution des places,
- soit par délayage,

Et ceci sans limitation du nombre de place par comité.

3 - LES REGLEMENTS SPORTIFS

Pas de changement sur les règlements sportifs par rapport à ce qui avait été proposé à la COC IDF d'octobre 2016

**Nous vous invitons à prendre connaissance de la
présentation PDF ICI SUR NOTRE SITE [ww.handball-
idf2017.com](http://ww.handball-idf2017.com)**

ATTENTION : Il s'agit de projets que nous présenterons pour validation à l'assemblée générale des clubs franciliens après l'élection.

- Le seul point de divergence (nombre de jeunes en équipe réserve) sera proposé au vote par les clubs lors de l'AG IDF de juin 2017
- Dès le vote de l'AG électorale, le président de la COC IDF mettra en place une COC territoriale IDF qui étudiera les différents projets que vous venez de consulter.
- Après cette réunion, les championnats jeunes, et les règlements sportifs seront proposés au CA IDF, qui les validera, ceci afin de permettre la mise en place rapide de l'organisation des délayages dans les comités en juin ou septembre 2017.

2F - ALLER VERS UN ARBITRAGE RENOVE

➤ PROJET A FAIRE VALIDER PAR NOTRE AG DES CLUBS DE LA LIGUE IDF DE HB

Arbitrage régional

L'Assemblée Générale Fédérale a voté à Nancy les 22 et 23 avril 2016 une réorganisation de l'arbitrage en milieu territorial.

La Ligue ILE DE FRANCE applique cette décision et la Commission Territoriale d'Arbitrage se dote des moyens nécessaires avec la **création d'un poste salarié**.

- o O o -

Pour les Juges-Arbitres-Jeunes

L'arbitrage repose sur trois piliers

Chacun d'eux est en charge d'une responsabilité forte :

- **Le Club** : qui reste la base du renouvellement de l'arbitrage par ses licenciés. Il met en place une ECOLE D'ARBITRAGE en charge des Jeunes Arbitres Clubs sous la responsabilité d'animateurs et d'accompagnateurs formés.
- **Le Territoire** qui renforce les compétences, dont la Commission Territoriale des Juges Arbitres jeunes accompagne la transition Jeune Arbitre – Arbitre
- **L'Equipe Technique Régionale et l'Institut Territorial de Formation** dont la mission sera de former les accompagnateurs, animateurs, superviseurs, etc.

« L'univers » des Juges-Arbitres-Jeunes est totalement repensé, pourquoi et comment ?

L'objectif de cette évolution est double :

- 1- Recentrer l'activité des clubs sur le renouvellement de l'arbitrage**
- 2- Orienter le territoire sur un renforcement des compétences.**

Pour y parvenir plusieurs composantes entrent en jeu, tels que des moyens humains au sein du club ou du territoire, des moyens financiers (matériel, dotations, documentation) et un parcours de formation étendu sur 7 années (de 13 à 19 ans) car la formation d'un arbitre n'est pas moins importante que celle d'un joueur.

Une compétence reconnue et une qualification revisitée :

Les Juges-Arbitres-Jeunes sont répartis en trois niveaux selon leur âge, JAJ T3 (niveau club, 13 et 14 ans), JAJ T2 (travail en commun club et territoire, 15 et 16 ans) et JAJ T1 (territoire, 17, 18 et 19 ans).

A 20 ans ils rejoignent le groupe des Juges Arbitres Territoriaux.

Chaque JAJ acquiert ses compétences à raison de deux années par niveau et en dirigeant des rencontres dans les catégories d'âges en harmonie avec la sienne :

- Les JAJ T3 arbitrent des rencontres de -9ans à -13 ans
- Les JAJ T2 arbitrent des rencontres de -14ans ou -15 ans et les Inter ligues
- Les JAJ T1 arbitrent des rencontres de -16ans à -18ans et les Inter pôles

Des Ecoles d'Arbitrage reconnues...

L'encadrement des Ecoles d'Arbitrage est nécessairement marqué par des compétences valorisées et certifiées. L'animateur est l'interlocuteur privilégié, il s'entoure d'accompagnateurs spécifiques selon les niveaux des JAJ pour un minimum de cinq matches à couvrir.

Cette équipe d'encadrants et les JAJ bénéficient d'un ruban pédagogique avec :

- ✓ Des cours, entraînements, matches à observer, arbitrages à réaliser
- ✓ Une méthodologie, des référentiels, un volume horaire déterminé
- ✓ Des interactions club-club et club-territoire (soirées thématiques)
- ✓ Des supports pédagogiques : DVD, PPT, documentation, clés...

Le JAJ est titulaire d'un passeport pour assurer son suivi tout au long de sa formation, il précise :

- ✓ Le niveau de qualification (points forts-points à améliorer, les acquis)
- ✓ Les matchs arbitrés
- ✓ Le nombre de participations aux stages
- ✓ Et enfin les appréciations des formations

... Et une équité évidente.

Il est naturel aux yeux de tous que les clubs qui accueillent un grand nombre de jeunes handballeurs trouvent dans leurs rangs davantage de JAJ que les autres, ils ont également plus de rencontres à arbitrer. Aussi, le nombre de JAJ et leur niveau sont fixés en fonction du nombre d'équipes de jeunes de -14 ans à -18 ans :

- De 1 à 3 équipes : 2 JAJ (T2 ou T1)
- De 4 à 6 équipes : 4 JAJ (T2 ou T1)
- De 7 à 9 équipes : 6 JAJ (T2 ou T1)
- 10 équipes et au-delà : 8 JAJ (T2 ou T1)

Le territoire s'engage.

L'important travail de détection et de formation initiale dans les clubs doit être encouragé par un engagement de la Commission Territoriale d'Arbitrage qui assure :

- ✓ La certification et les remises à niveau (recyclage) des animateurs et accompagnateurs club
- ✓ La qualification et le suivi du parcours des JAJ de niveau T2-T1
- ✓ La labellisation territoriale des Ecoles d'Arbitrage, leur suivi et leur évaluation

La labellisation (Or, Argent ou Bronze) est la conséquence directe des efforts fournis par les clubs au-delà des exigences minimales (bonus).

La reconnaissance du travail fourni se retrouvera dans des droits de mutations dès lors qu'un JAJ aura été formé 5 ans durant dans le même club.

Un contrôle qui reste nécessaire

Sur la base des critères qui ont été votés en Assemblée Générale en fin de saison précédente, le point est fait chaque saison, sur la situation du club au 31 mai.

Les défaillances font comme par le passé l'objet de sanctions sous la forme du retrait de points appliqué soit sur les classements de la saison qui se termine (S) soit sur la saison suivante (S+1)

Ce point reste à décider, voir règlement CMCD

Pour les Juges-Arbitres Territoriaux

Un changement profond.

La gestion des arbitres adultes change ; le licencié n'est plus rattaché à son club mais directement à la Ligue.

La Commission Territoriale d'arbitrage constitue donc un groupe territorial de Juges-Arbitres qui interviennent sur les rencontres de niveau régional.

Le Juge-Arbitre peut néanmoins participer à la vie de son club (voir plus loin).

Ainsi, **le club est déchargé de toute contrainte quant à la CMCD pour le domaine Arbitrage adulte.**

Les missions de la Commission Territoriale d'Arbitrage (CTA).

La CTA assure l'ensemble des missions en lien avec l'activité arbitrage, tout au long de la saison.

- L'élaboration des test physiques de début de saison compatibles avec la fonction de juge-arbitre
- Le suivi administratif et le parcours du juge-arbitre
- Le renouvellement et le développement du corps arbitral (formation, promotion, passerelle JAJ-JA)
- La désignation des juges-arbitres sur les rencontres
- La prise en compte d'éventuelles mesures administratives
- La coopération avec les structures départementales (CDA) et locales (clubs)
- Le suivi du coût de l'arbitrage relevant de sa compétence

Secteurs d'intervention des Juges Arbitres

Selon leurs compétences et leurs capacités, les Juges-Arbitres sont répartis en trois niveaux

- Juges-Arbitre T3 pour l'arbitrage des rencontres de niveau départemental
- Juges-Arbitre T2 pour l'arbitrage des rencontres de niveau régional
- Juges-Arbitre T1 pour l'arbitrage des rencontres de niveau régional et national

Participation à la vie d'un club, détail des choix de licences

Cinq situations peuvent se présenter selon le desiderata du Juge-Arbitre :

- 1- Le JA veut continuer à jouer pour un club de son choix :
Licence joueur indépendant ligue + licence blanche joueur en club
- 2- Le JA veut occuper une fonction de dirigeant pour un club de son choix :
Licence joueur indépendant ligue + licence blanche dirigeant en club
- 3- Le JA n'a aucune attache avec un club :
Licence joueur indépendant ligue
- 4- Le JA possède une licence indépendant ligue :
Il peut à tout moment obtenir une licence blanche joueur ou dirigeant pour un club.
- 5- Si le JA décide d'arrêter définitivement l'arbitrage :
Il peut réintégrer le club quitté. Dans ce cas, aucun frais de mutation n'est adressé au club, pas de licence B.



2G - CONTRIBUTION MUTUALISEE DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT

➤ PROJET A FAIRE VALIDER PAR NOTRE AG DES CLUBS DE LA LIGUE IDF DE HB

La CMCD reste un outil fort de la consolidation des clubs du territoire, tant pour sur l'aspect technique que sur l'arbitrage, et de l'amélioration de leur développement.

Se donner les moyens de progresser doit être l'objectif de tout président de club.

Deux évolutions importantes de l'arbitrage sont dans notre champ de vision :

- L'obligation pour chaque club de disposer d'une école d'arbitrage structurée et certifiée, en lien avec la Commission Territoriale des Jeunes Arbitres.
- Les arbitres seront désormais gérés par la Ligue (formation et suivis, désignations, etc.). De ce fait, les exigences relatives au domaine arbitrage adulte passent dans le périmètre de la Commission Territoriale d'Arbitrage.

Cette évolution en profondeur sera échelonnée sur trois saisons. Le projet CMCD a été établi dans ce sens afin de laisser aux clubs le temps de s'adapter et aux organismes de formation de remplir leur mission pour l'ensemble du territoire.

- o o o -

Le présent règlement de la CMCD concerne l'ensemble des clubs du Territoire Ile de France qui évoluent en compétitions régionales de son périmètre.

Selon les principes énoncés par la Fédération Française de Handball, ce règlement est propre à la Ligue Ile de France et ses modalités d'applications, telles que les dispositions, objectifs et sanctions, sont indépendantes de celles qui peuvent exister dans toute autre structure.

1- PRINCIPES GENERAUX

Ce règlement s'applique intégralement aux clubs pour leurs équipes des catégories de +16 ans, masculines et féminines.

1.1 - Pour comprendre l'essentiel

La mutualisation demandée au travers de la CMCD consiste en l'apport par chaque club des éléments nécessaires au bon déroulement de l'activité et à son développement sur les plans sportif et technique. Pour cela, la CMCD comporte deux volets, **le socle de base** qui constitue le minimum requis, et **le seuil de ressources** qui évalue les moyens structurels du club. Chacun de ces deux volets se décline en domaines (sportif, technique, école d'arbitrage).

L'engagement associatif des licenciés du club contribue à l'atteinte des objectifs.

Enfin, la défaillance de l'un ou l'autre domaine (voire des deux) expose le club à des sanctions.

1.2 Qui est concerné ?

L'équipe de référence d'un club est l'équipe du club évoluant au plus haut niveau du championnat National ou Régional. Un club peut donc avoir deux équipes de référence, l'une masculine l'autre féminine. Si c'est le cas, les deux équipes sont soumises à la CMCD. Le tableau ci-dessous récapitule les différentes situations, notamment des équipes dites « réserves ».

Niveau de l'équipe de référence	Celle-ci est-elle soumise à la CMCD Régionale	Niveau de l'équipe réserve 1B	Celle-ci est-elle soumise à la CMCD Régionale	Niveau de l'équipe réserve 1C (et suivantes)	Celle-ci est-elle soumise à la CMCD Régionale
National	Non	National	Non	Régional	Oui
National	Non	Régional	Oui	Régional	Oui
Régional	Oui	Régional	Oui	-	-

1.3 - Un suivi rigoureux et un accompagnement des clubs

La Commission puise ses informations dans le logiciel Gest'hand, auprès des Commissions Territoriales et Départementales pour documenter son propre tableau de suivi. Elle examine régulièrement la situation des clubs et les tient informés, au moyen de courriers d'information ou d'alerte, des anomalies détectées.

Au-delà du simple contrôle, elle entretient avec les clubs un climat constructif pour améliorer les situations de défaillance et/ou rectifier des informations qui s'avèrent inexactes après vérification.

1.4 - Points particuliers

La commission CMCD régionale étudie les cas particuliers non prévus au règlement lorsqu'ils sont justifiés par des circonstances exceptionnelles ou légitimes (exemple : blessure d'un arbitre...).

Dans ce cas précis, aucun club tiers ne pourra contester les décisions prises par la commission.

2- LE SOCLE DE BASE

2.1. : Domaine sportif

Pour chaque équipe soumise, le club doit avoir engagé au plus tard le 30 novembre une équipe de moins de 13 ans, ou moins de 15 ans ou moins de 17 ans. Il peut s'agir d'une équipe engagée en championnat départemental ou régional et doit comprendre au moins 7 joueurs ou joueuses de même sexe que l'équipe de référence.

2.2. : Domaine technique

Pour chaque équipe de Pré nationale soumise le club doit disposer d'un entraîneur régional*.

Pour chaque équipe d'Excellence ou d'Honneur soumise le club doit disposer d'un 1 animateur handball*.

** Le club qui ne posséderait pas l'entraîneur ou l'animateur demandé, pourrait le remplacer par un entraîneur ou animateur en formation sur validation de la commission technique régionale ou départementale et sous réserve qu'il obtienne le niveau requis.*

Une licence blanche ne peut pas être comptabilisée en socle de base.

Une même personne titulaire à la fois d'une carte d'entraîneur en cours de validité et d'une carte d'animateur elle aussi en cours de validité ne peut compter qu'une seule fois.

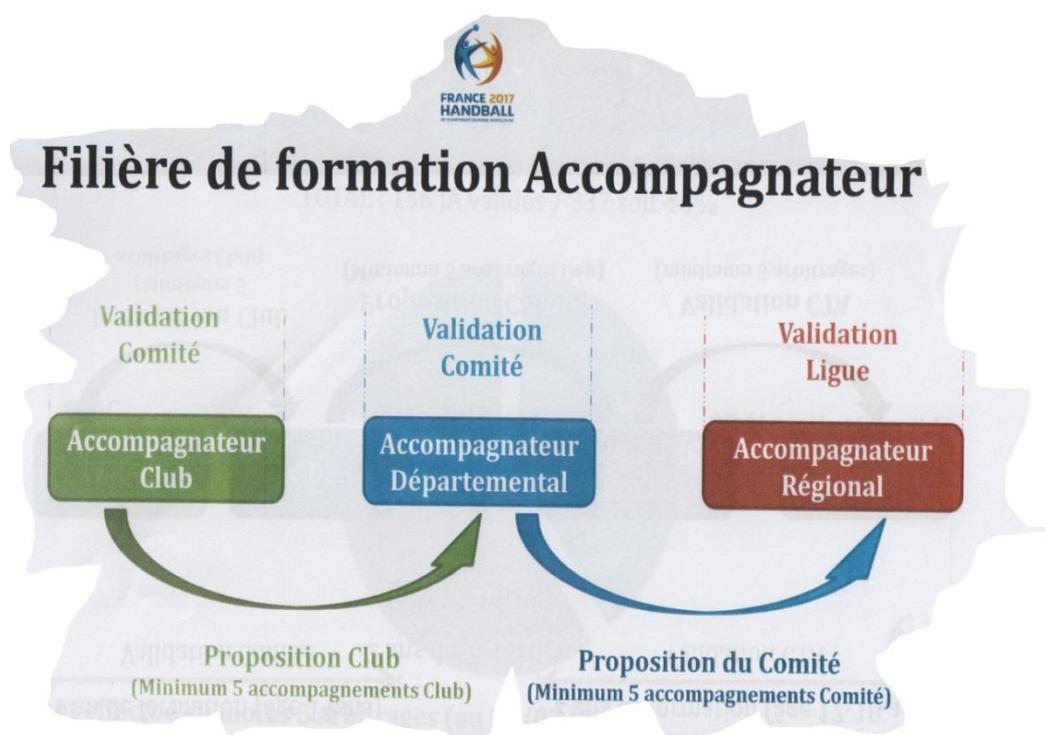
2.3 : Domaine école d'arbitrage

Cette disposition nouvelle est l'application des directives proposées par la CCA et votées en AG Fédérale à Nancy les 22 et 23 avril 2016.

Celles-ci visent à renforcer la formation des Jeunes Arbitres désormais appelés Juge-Arbitre-Jeune (JAJ), de niveau club (JAJ-C), départemental (JAJ-D), régional (JAJ-R)

Les formations y relatives sont dispensées par une Ecole d'Arbitrage à mettre en place dans chaque club et par le Pôle de Formation Territorial qui s'appuie sur les Commissions Départementales d'Arbitrage.

L'Ecole d'Arbitrage du club fonctionne sous la direction d'un responsable entouré de formateurs club (titulaires des UC 2 ET 3) et d'accompagnateurs (titulaires de l'UC 1).



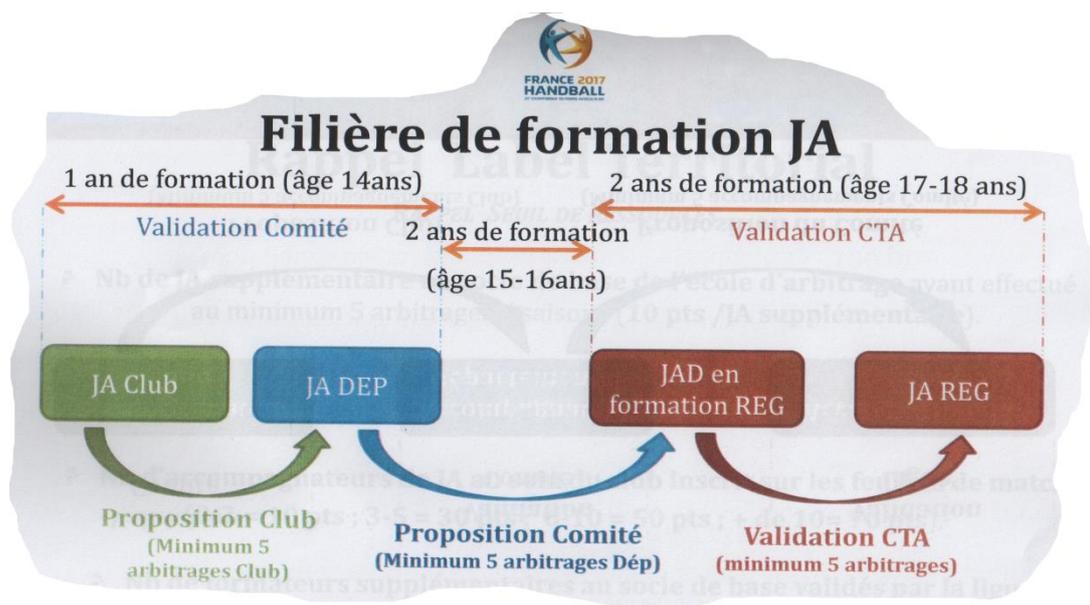


Tableau des exigences.

L'école d'arbitrage est exigée dès la saison 2017/2018 mais la Commission propose une évaluation échelonnée sur plusieurs années.

Un JAJ ne pourra être pris en compte qu'à la condition d'avoir effectué cinq arbitrages à son niveau. Dans un but pédagogique, une journée de compétition par catégorie ne peut donner lieu à plus d'un match pris en compte.

		2017-2018			2018-2019			2019-2020		
1	Mise en place d'une école d'arbitrage nomination d'un officiel responsable	x								
2	Accompagnateur	1 par groupe de 3 JAJ entamé			1 par groupe de 3 JAJ entamé			1 par groupe de 2 JAJ entamé		
3	Nb équipes de jeunes au club *	1 à 3	4 à 7	>8	1 à 3	4 à 7	>8	1 à 3	4 à 7	>8
	NB minimum de JAJ tous niveaux (C, D, R)	2	2	3	2	3	4	2	4	5
4	Nb d'équipes Tous Niveaux en Champ. Reg	1 à 2	3 ou plus		1 à 2	3 ou plus		1 à 2	3 ou plus	
	Nb minimum de JAJ dep ou reg	2JAJ D ***	1 JAJ D 1 JAJ R **		2JAJ D	2 JAJ R ***		2JAJ D	2 JAJ R ***	

* : -13 ans, -15 ans, -17 ans.

** : ou JAJ D en formation régionale

*** : l'un peut être en formation

Particularités.

En cas de mutation d'un JAJ (article 57.3 des règlements généraux de la FFHB), et pour éviter tout litige qui surviendrait à propos d'une mutation intervenant après le 31 décembre, le club d'accueil qui souhaite bénéficier des prestations du (de la) JAJ muté(e) doit présenter l'accord écrit du club quitté dans le mois qui suit la date de qualification.

Les encadrants titulaires ne peuvent exercer leur mission que dans le club où ils sont licenciés principalement (licence blanche non acceptée)

2.4. : Dispositions en cas de carence du socle de base:

En cas de carence du socle de base au 31 mai de la saison en cours :

principe antérieur PIFO	Proposition 1	Proposition 2
<p>l'équipe concernée commencera la saison suivante avec un handicap déterminé ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none">- si elle est intégrée à une poule de 10 équipes, pénalité de 6 points pour une défaillance dans un domaine, et de 8 points si elle est défaillante dans deux domaines ou plus ;- si elle est intégrée à une poule de 12 équipes, pénalité de 7 points pour une défaillance dans un domaine, et de 9 points si elle est défaillante dans deux domaines ou plus.	<p>L'équipe concernée sera pénalisée <u>dès la fin de saison</u> de :</p> <ul style="list-style-type: none">- 6 points si elle évoluait dans une poule de 10 équipes- ou de 7 points si elle évoluait dans une poule de 12 équipes ou plus	<p>L'équipe concernée ne bénéficiera pas de la totalité des points supplémentaires attribués au classement de la saison en cours pour l'équipe de référence, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 point de bonification pour la conformité de chacun des domaines sportif et technique ;- 3 points pour l'existence d'une école d'arbitrage labellisée donc conforme (structure, nombre et niveau de JAJ, nombre de matches arbitrés).

En cas de défaillance du socle de base une deuxième année de suite, le club se verra pénalisé de 4 points supplémentaires qui seront retirés dès la fin de saison.

3- LE SEUIL DE RESSOURCES

Le seuil de ressources est un indicateur qui mesure l'engagement des clubs en matière de développement, de formation et de structuration.

Des points sont attribués pour les domaines sportif, technique et Ecole d'Arbitrage ; une valeur cible minimale est fixée pour chaque domaine et un objectif est assigné pour la totalité des trois. L'implication dans le domaine associatif rapporte des points qui peuvent participer à l'atteinte de l'objectif.

Si toutes les cibles des domaines sont atteintes le seuil de ressources global l'est également, le club est alors en conformité.

3.1. : Domaine sportif

	Points	Cible	
		Prénational	Excellence et Honneur
Équipe de jeune <u>du même sexe</u> que l'équipe de référence moins de 13, moins de 15, moins de 17, moins de 20 ans *	40 pts par équipe	140 points	110 points
Équipe de jeune <u>de l'autre sexe</u> que l'équipe de référence moins de 13, moins de 15, moins de 17, moins de 20 ans *	20 pts par équipe		
Équipes de jeunes en région	30 pts		
Équipes de jeunes en national	70 pts		
Label école de handball bronze	20 pts		
Label école de handball argent	40 pts		
Label école de handball or	80 pts		

3.2 : Domaine technique

	Points	Cible	
		Prénational	Excellence et Honneur
Animateur handball	30 pts	140 points	110 points
Entraîneur régional	50 pts		
Entraîneur inter-régional	70 pts		
Entraîneur fédéral	100 pts		
Cadre titulaire d'un BEES handball ou d'un brevet professionnel (BP) sport collectif mention handball	50 pts		
Cadre formateur au sein de l'ETR (hors cadre d'état)	30 pts		
Animateur handball en formation	30 pts		
Entraîneur régional en formation	30 pts		
Entraîneur interrégional en formation	30 pts		
Entraîneur fédéral en formation	40 pts		

Une même personne titulaire à la fois d'une carte d'entraîneur en cours de validité et d'une carte d'animateur, également en cours de validité, ne peut compter qu'une seule fois.

3.3 : Domaine Ecole d'arbitrage

	Points	Cible	
		Prénational	Excellence et Honneur
Label simple	10 pts	140 points	110 points
Labels Bronze, Argent, Or	20, 30, 40 pts		
Pour chaque formateur diplômé	40 pts		
Pour chaque accompagnateur club validé Comité	20 pts		
Pour chaque accompagnateur départemental validé Comité	25 pts		
Pour chaque accompagnateur régional validé Ligue	30 pts		
Pour chaque JAJ Club	20 pts		
Pour chaque JAJ C engagé en formation départementale	30 pts		
Pour chaque JAJ D	30 pts		
Pour chaque JAJ D engagé en formation régionale	40 pts		
Pour chaque JAJ R	40 pts		
Un bonus est attribué à chaque féminine	5 pts		

Ne sont comptabilisés que les accompagnateurs et JAJ qui auront assuré au moins 5 matches sur désignation.

3.4 : Domaine associatif

La dimension du club et l'implication de ses membres dans le fonctionnement des instances apportent des points qui pourront venir palier une insuffisance dans les domaines précédents et contribuer ainsi à l'atteinte de l'objectif.

Licence pratiquant	1 point par tranche de 20 entamée
Licence Événementielle	1 point par tranche de 100 entamée
Licences Dirigeant	1 point par tranche de 5 entamée
Membres élus dans une structure FFHB, Ligue ou Comité	30 points
Membres dans une commission FFHB, Ligue ou Comité	30 points
Un bonus est attribué à dirigeante féminine ci-dessus.	10 points par personne concernée

3.4 : Objectif à atteindre et pénalités éventuelles

L'objectif est d'atteindre d'une part la cible de chacun des domaines et d'autre part le seuil de ressources global de :

- 420 points pour une équipe en Prénational
- 330 points pour une équipe en Excellence ou en Honneur

Si toutes les cibles des domaines sont atteintes le seuil de ressources global l'est également, le club est alors en conformité.

Afin de ne pas pénaliser brutalement un club qui serait défaillant dans un ou plusieurs domaines mais qui serait performant dans un autre, il est établi un handicap progressif comme suit :

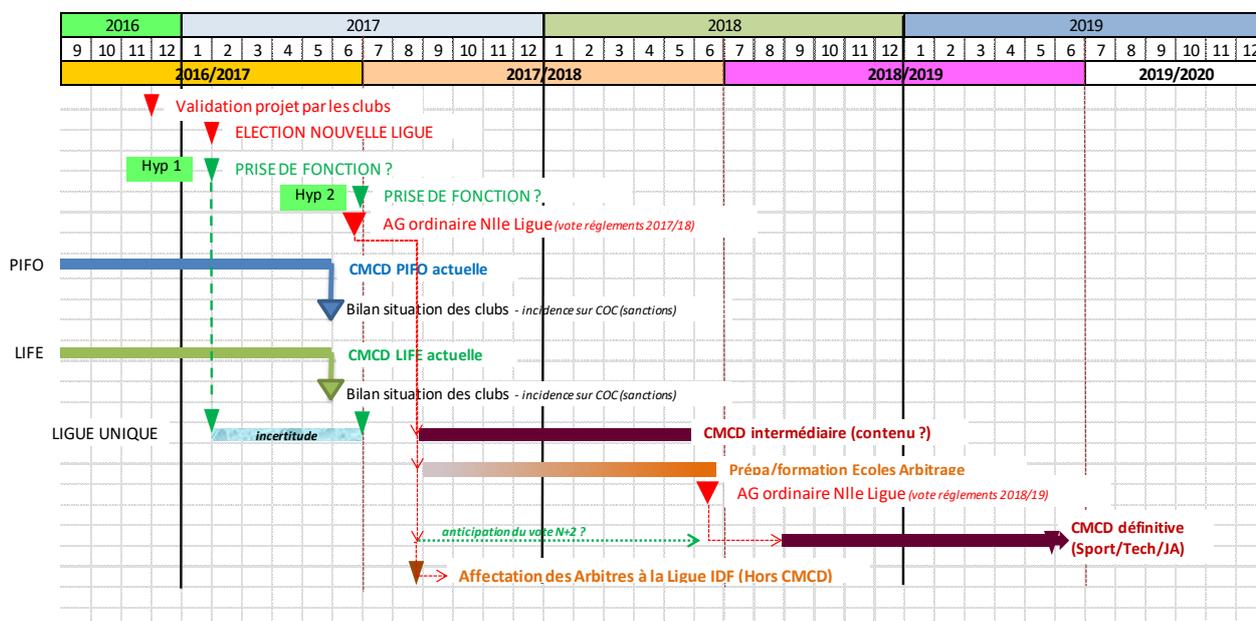
- Si le club est défaillant dans un des trois domaines, le seuil global à atteindre est majoré de 10 %. (462/363 pts)
- Si le club est défaillant dans deux des trois domaines, le seuil global à atteindre est majoré de 30 %. (546/429pts)

Dans le cas où le club atteint le seuil global de ressources ainsi majoré, il est considéré en conformité.

Dans le cas où le club n'atteint pas le seuil global de ressources réévalué, il lui est possible d'ajouter des points d'Engagement Associatif. Si l'ajout de ces points ne lui permet toujours pas d'atteindre le seuil de ressources global, il n'est pas en conformité et sera pénalisé de 3 points par domaine défaillant.

Si on opte pour la valorisation (proposition 2)....

4- CALENDRIER D'APPLICATION



DEUX HISTOIRES UN AVENIR

3 – OFFRIR UNE PRATIQUE POUR CHAQUE PUBLIC

3 – OFFRIR UNE PRATIQUE POUR CHAQUE PUBLIC

3A - DU BABY HAND AU SPORT SANTE

La compétition

Les services



L'accueil dans nos salles des tout-petits est une nécessité « sociale » puisque les parents sont souvent à la recherche d'activité pour canaliser un dynamisme débordant et nous avons toujours préféré voir les enfants dans les gymnases que dans la rue.

Il ne s'agit évidemment pas d'apprendre à nos bambins comment attaquer une défense 5-1 !

Trois ou quatre ans, c'est l'âge du développement, de la découverte de ses capacités et de l'appréhension du monde extérieur. C'est donc sous forme de jeux que nous devons capter l'attention de nos futurs champions, avec ou sans ballon mais avec des cubes de mousse, des tapis, des cerceaux, des foulards, et tout le matériel pédagogique adéquat. Reconnaître ses partenaires, respecter des règles du jeu même minimales ou évoluer dans un espace délimité n'est pas chose facile, cela s'apprend et donc allons-y !

L'évolution vers le sport santé c'est aussi l'apprentissage des règles de vie de groupe (être bien dans sa tête et avec les autres) et d'hygiène (être bien dans son corps). La prévention n'est d'ailleurs pas loin non plus, celle des accidents physiques mais aussi celle de dangers plus sournois comme l'obésité, voire le diabète, tout ce qui passe par l'alimentation.

Ces activités, nouvelles pour beaucoup d'entre nous, nécessitent des compétences et des moyens nouveaux.

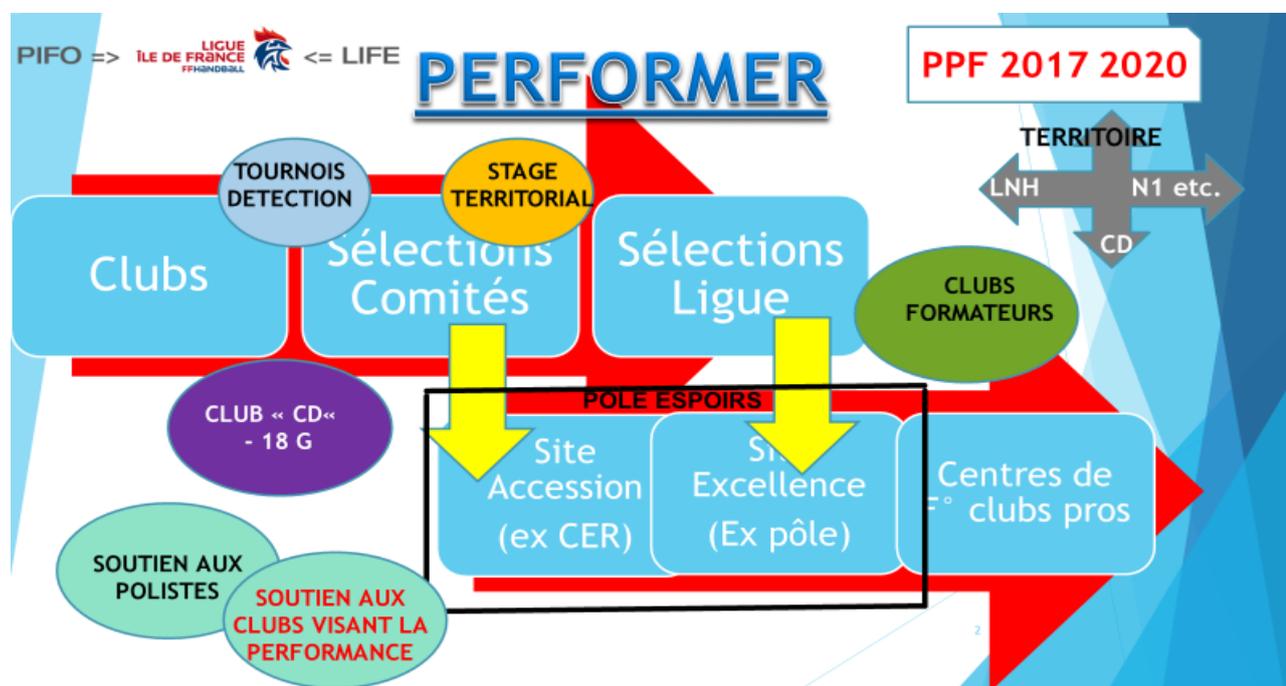
Dans ce cadre, la Ligue Ile de France se mobilisera auprès des clubs qui présenteront un dossier novateur :

- **en aidant l'achat de matériels pédagogiques**
- **en accordant du temps de personnels de la ligue pour monter un projet**
- **en participant à l'organisation de manifestations dédiées**

Et, en écho aux soirées techniques, imaginons des soirées à thème avec l'intervention de professionnels de santé sur les traumatismes, la diététique, le dopage (une à deux soirées à thème par saison)

3B - VERS LE HAUT NIVEAU

LE PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL EN ILE DE France



Le parcours de performance fédérale est la route qui mène la et le jeune sportif, de l'apparition de ses potentialités jusqu'à, pour les meilleurs, au plus haut niveau national et international, en passant par les clubs professionnels et, pour les meilleurs des meilleurs, bien au-delà vers les sélections nationales.

Ce chemin passe par :

- La formation initiale dans les clubs géniteurs,
- La poursuite du travail dans les clubs formateurs,
- L'émergence, puis les sélections départementales avec les CTF et les éducateurs départementaux, avant de franchir l'entrée en équipe de ligue,
- Puis au CER, Centre d'Entraînement Régional garçons -que nous avons ouvert en PIFO, dès septembre 2012, et au CER Fontainebleau pour les filles. Ils deviendront les sites dits d'accession (voir ci-après la nouvelle structuration des pôles),
- L'accès aux pôles espoirs franciliens féminins et masculins,
- L'entrée dans les centres de formation des clubs professionnels.

PRINCIPES GENERAUX DU PARCOURS DE PERFORMANCE 2017-2021

Il s'agit de combiner le maillage du territoire permettant :

- La proximité
- La concentration de l'Elite
- Le suivi pas à pas des meilleurs
- Le lien avec le professionnalisme

Nous clarifierons le « Qui fait Quoi » avec nos différentes entités clubs, Comités, Liges, Fédération, Structures professionnelles et conventionnelles.

Nous construirons, en partenariat avec la DTN de la FFHB, un schéma territorial global de performance masculin et féminin pour une labellisation au 30/09/2017

Le parcours de performance est un parcours de :

1. SENS : Trouver les valeurs et principes qui vont guider la formation des joueurs, la philosophie du projet de formation.
2. D'ENCADREMENT : Définir, soutenir et encadrer qui conduira accompagnera les athlètes à chaque étage de la formation; le soutien à l'emploi devra faire l'objet d'une relecture de la FFHB. Un audit RH dans chaque territoire est à finaliser par les nouveaux territoires.
3. DES STRUCTURES D'ACCUEIL : Définir les structures qui accueilleront la détection la formation, le perfectionnement, la compétition.
4. D'EVALUATION : Redéfinir les étapes et compétitions nécessaires pour dégager et pousser les meilleurs vers l'excellence à chaque étage
5. DU DOUBLE PROJET: Identifier à côté du parcours sportif un parcours de formation initiale et continue adapté à chaque athlète.
6. DE SANTE : Garantir un suivi médical clair et traumatologique optimal ministériel et fédéral, quels que soient les étages.
7. ECONOMIQUE : Penser et repenser les éléments financiers, contractuels, conventionnels qui régissent l'économie du parcours et de l'athlète.
8. REGLEMENTAIRE : Définir entre tous les partenaires (clubs, ligues, comités, LNH, LFH, FFHB) les outils réglementaires qui nous permettront de faire jouer les athlètes au meilleur niveau possible, les modalités de classement en listes ministérielles et/ou fédérales.

De ce point de vue, nous sommes déjà en ordre de marche avec nos CER et nos pôles.

Dans cet environnement, nous nous engageons à ce que :

La formation soit présente à chaque étape, notamment pour le joueur lui-même, mais aussi pour les encadrants dont on renforcera les compétences afin d'améliorer encore la qualité des pédagogues et entraîneurs au niveau des clubs et des structures départementales et régionales,

Un travail de terrain d'accompagnement des clubs visant la performance reste un souci, une préoccupation, une constante de nos activités,

La construction, avec les clubs visant la performance d'un Centre

d'Entraînement Départemental ou Local dédié, en externat aux joueurs de l'environnement proche de ces clubs,

Nous mettons en œuvre des accords de pratiques avec les clubs professionnels :

- En les épaulant sur des opérations,
- En organisant avec eux des soirées techniques, (1 par trimestre ?),
- En les aidant dans leurs opérations,
- En favorisant le remplissage des salles qui doit être une préoccupation permanente de tous les instants et de tous les niveaux, la multiplication des échanges d'expérience,
- En contractualisant, si possible, les modes de sortie des joueuses et joueurs (« draft » à l'américaine ?).
-

Nous revisitions avec vous notre modèle économique afin de le moderniser en envisageant votre participation active dans un cadre contractuel à définir.

Dans notre Business plan de la Ligue IDF HB, nous redéfinirons notre modèle économique en décrivant comment la Ligue IDF de HB procèdera pour répondre à la demande du Parcours de Performance dans les meilleures conditions, tout en restant compatible avec nos moyens.

Quels sont les facteurs clés qui impactent le succès des pôles espoirs ?

Nous identifierons :

- Les facteurs clés de réussite dans un monde où peuvent apparaître toutes formes de concurrence (autres disciplines ? pôle privés ? centre de formation de clubs ?...)
- Quelle est notre sensibilité par rapport aux évolutions de la concurrence ou de la conjoncture ?

Comment la Ligue et ses partenaires génèreront-ils du revenu ?

- Quel niveau raisonnable de participation des familles, des clubs, des comités, de la ligue, de la Fédération ?
- Dans quels cas offrir la gratuité ?
- Les pôles sont-ils en mesure d'offrir des prestations extérieures ?
- Mise en œuvre d'une plate-forme de *crowdfunding* afin de trouver des financements.

ZOOM SUR LE POLE ESPOIRS – SON EVOLUTION EN 2017

Il convient de rappeler qu'en matière de pôles espoirs, les responsabilités se partagent entre la DTN de la FFHB qui est maîtresse d'ouvrage et le Territoire de la ligue qui est l'opératrice, la maîtresse d'œuvre. Comme ce nom l'indique, la ligue est chargée de la mise en œuvre, de la mise en musique, car il s'agit d'une véritable partition symphonique. La décision de création d'un pôle est une décision partagée entre la DTN et la ligue, dans laquelle la Fédération à la charge importante de la labellisation de l'outil. La ligue assure la responsabilité de l'organisation, du management, du modèle économique et financier qui doit permettre de disposer d'un outil le plus riche possible, en matière d'encadrement technique, sportif, médical, psychologique et scolaire, afin d'offrir aux athlètes le meilleur environnement propice à leur éclosion dans leur double projet : handball et réussite du parcours scolaire.

De ce point de vue, nous nous engageons à :

- + Pérenniser et à renforcer cet outil,**
- + En privilégiant le partage, tout au long de la filière, des responsabilités,**
- + En respectant chaque niveau d'intervention,**
- + En renforçant le dialogue Clubs/Parcours de performance, par la mise en place d'une structure totalement dédiée (Vice-président élu du comité directeur en charge des relations avec le haut niveau.**

EVOLUTION DU POLE ESPOIRS MASCULINS FRANCILIEN DANS LE CADRE DU PARCOURS DE PERFORMANCE EN 2017

Au niveau ligue :

- Deux équipes de ligue en ile de France – donc 36 joueurs en détection/évaluation**
- Une semaine de compétition inter ligues à 14 équipes (vacances de février)**
- Filtre 2 pour le site excellence ou accession pôle**
- cadres accompagnant**

Le pôle espoirs

- 1 pôle espoirs composé de deux sites : Accession (3ème et seconde) et Excellence (première et terminale). Soit au total 24 joueurs, dont 4 en 3ème + joueurs excellence (liste fédérale) –**
- années d'âge au total**
- Conventions possibles pôle CFPC ou clubs partenaires 4 cadres**

QUELQUES ELEMENTS SPECIFIQUES SUR LE PPF MASCULIN



- -Le Territoire représente 15.2 % des effectifs masculins licenciés de moins de 18 ans et bénéficie d'un réseau de clubs de D1 et de D2 important.
- Notre site d'Eaubonne regroupe déjà les athlètes des deux ligues existantes et qui vont fusionner
- Jusqu'à l'ouverture fonctionnelle de la Maison du Handball à Créteil, ce site sera le site unique d'excellence et d'accession (le CER PIFO devient ce site d'accession) pour la région Ile de France.
- La DTN étudiera avec l'équipe dirigeante de la Ligue Ile de France les évolutions potentielles avec notamment le doublement du site avec un second site d'excellence et d'accession à Créteil. La densité et la qualité de la population de handballeurs autorisent cette possibilité.
- Cette option a reçu un accueil très favorable des clubs professionnels qui valident cette direction.
- Cette éventualité permet de répondre à la nécessité posée dans le cahier des charges de la Maison du Handball d'accueillir un pôle francilien tout en conservant les acquis d'une structure qui donne entière satisfaction
- Cela répond aussi à des nécessités d'implantation géographique des clubs et des athlètes.
- Cette perspective ne devrait raisonnablement être mise en œuvre qu'en septembre 2019. L'économie et les ressources humaines du futur dispositif sont à préciser en commun de manière claire.

QUELQUES ELEMENTS SPECIFIQUES SUR LE PPF FEMININ



QUELQUES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES SUR LA NOUVELLE LIGUE ILE-DE-FRANCE POUR LES FEMININES

- Le territoire représente 10.7% des effectifs féminins licenciés de moins de 17 ans et bénéficie d'un club de haut niveau, Issy Paris Hand, et de plusieurs clubs de D2
- Les travaux entre la DTN et les cadres franciliens débouchent sur la préconisation d'un schéma clair et facile à mettre en œuvre sur la base de l'existant. Le futur schéma territorial comprendrait donc deux sites d'accèsion, l'un au CNDS de Fontainebleau (en prolongation de l'actuel CER de la LIFE) et l'autre au CREPS de Chatenay-Malabry, le site d'excellence régional francilien semblant, selon un l'avis unanime, devoir être maintenu *in situ*.
- A ce stade des échanges, la DTN et les cadres franciliens envisagent un calibrage à environ vingt-six athlètes en sites d'accèsion et seize en site d'excellence, en tenant compte des contraintes d'effectifs imposées au CREPS.

La partie structurelle d'un futur PPF féminin ne semble pas poser de problème majeur en Ile de France, les véritables enjeux identifiés en commun par les cadres franciliens et la DTN étant :

- La redéfinition avec tous les acteurs du territoire et la DTN d'une politique volontariste de détection féminine francilienne, conçue et partagée comme un processus dynamique, sur plusieurs années d'âges, au moins deux fois par an pour 100% des licenciées ;
- La prise de mesure favorisant le développement de la pratique féminine sur l'ensemble du territoire francilien dans les catégories en amont du PPF car il y a là une véritable niche de développement en licenciées et donc une ressource inexploitée pour le handball francilien et national (10.7 % des licenciées féminines françaises - de 17 ans, à mettre en relation avec les 20% de résidentes franciliennes sur l'ensemble des jeunes filles - de 17 ans)
- Un accompagnement de ces orientations stratégiques par une gestion des ressources humaines et de l'emploi la soutenant.

3C - RENFORCER LES RELATIONS AVEC LE MONDE EDUCATIF

La mobilisation autour de l'organisation des événements périphériques au Mondial 2017, a été l'occasion de renforcer nos relations avec le monde éducatif :

Des opérations avec la FFSU en mai 2016 (tournoi 4 contre 4 à Charléty) qui se poursuivent dans le cadre du village francilien du Mondial organisé au Palais de Sport d'Issy. Ils doivent être pérennisés par un conventionnement.

Les chantiers développés en partenariat avec l'UNSS dans le secondaire, ont provoqué de nombreuses rencontres et échanges avec les responsables académiques de cette association, à travers notamment les compétitions 7 contre 7 et 4 contre 4 organisée dans les établissements scolaires. Elles trouveront leur point d'orgue dans ce même village du Mondial francilien à Issy.

De nombreuses opérations locales avec l'USEP que nous avons accompagnées par la dotation d'invitation à assister au Mondial pour les jeunes scolaires (voir les dossiers présentés sur la plateforme « tous prêts »).

Ces rencontres et échanges ne resteront pas sans lendemains. Il s'agira de les relancer dans le cadre de l'organisation de l'Euro féminin de décembre 2018, avec les événements périphériques en Ile de France qui nous permettront de mobiliser toutes les handballeuses et handballeurs autour de ce nouveau grand moment pour notre discipline.

Nous continuerons d'accompagner les opérations déjà enclenchées et récurrentes dans les comités départementaux bien rôdés en la matière.

Afin de gérer ce chantier de développement, nous aurons l'avantage de nous appuyer sur l'un des membres de notre équipe responsable départementale de l'USEP.

L'un de nos objectifs sera de signer ou de rénover les conventions avec ces partenaires en proposant, notamment, des actions de formation des enseignants à nos différentes pratiques nouvelles, come le 4 contre 4 ou le handfit.

3E – FAVORISER L'ACCES DES PUBLICS EN DIFFICULTE

Nous avons tous vu lors des derniers JO ces sprinters équipés d'une prothèse de jambe, c'était inimaginable voilà quelques années. Notre positionnement intellectuel vis-à-vis de ces situations néanmoins dramatiques évolue et la FFHB, comme 90 autres Fédérations sportives, ouvre ses portes à celles et ceux qui souffrent de handicap.

Cette ouverture s'effectue dans un cadre légal et réglementaire, c'est surtout l'accès à une vie sociale et citoyenne améliorée qui s'inscrit dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.



Les problématiques sont naturellement nombreuses face au handicap, qu'il soit mental ou physique, mais on avance.

Le sport adapté trouve peu à peu sa place dans nos salles, et nous devons réfléchir avec les professionnels en charge de l'accompagnement et de l'encadrement pour améliorer plus encore cet accueil.

Mais le handicap n'est malheureusement pas l'exclusivité des publics en difficultés :

- ✓ Les « quartiers », comme on dit maladroitement pour ne plus les qualifier de « difficiles » ou « sensibles », sont bien souvent oubliés de nos zones d'influence,
- ✓ Et ces zones géographiques que l'on pourrait qualifier de « désert handballistique », éloignées dans nos départements presque provinciaux, n'ont-elles pas droit, elles aussi, à la pratique de notre sport ?

Le sport contribue à la qualité de vie de tous et la Ligue Ile de France s'engage à participer activement à ce réveil citoyen encore trop timide :

- ✓ **En poursuivant avec les Comités Départementaux les actions et opérations existantes sur le territoire (*Hand'ensemble à Versailles le 26.01.2017 par exemple*)**
- ✓ **En amplifiant la concertation avec les autorités locales et régionales (mairies, CNDS), voire nationales (FF Sport Adapté, FF Handisport par ex) pour trouver des formes de pratiques accessibles ;**
- ✓ **En accompagnant par l'encadrement, la formation, la communication, les clubs qui déploieront des actions dédiées ;**
- ✓ **En réservant toujours une place active à nos camarades moins chanceux lors de nos manifestations. (*ici avec l'Equipe de France Féminine u19, TQ CDM 03/2016*)**



3F - UTILISER L'OUTIL DE L'ÉVÈNEMENTIEL

Côté animations du Territoire, le handball francilien dispose d'une palette déjà fort riche en la matière, ce qui nous permet de nous adosser à une compétence forte en la matière d'organisation de ces évènements.

LES ÉVÈNEMENTS QUE NOUS SOUHAITONS PÉRENNISER



HAND ADAPTÉ & HAND FAUTEUIL : ACTIONS EN FAVEUR DU HANDICAP / JOURNÉES TERRITORIALES HAND'SEMBLE

Avec nos huit Comités Départementaux, associés aux Comités Départementaux du sport adapté, perpétuons la mise en place de journées communes de hand adapté permettant à des jeunes et moins jeunes de pratiquer notre discipline au travers d'ateliers spécifiques et de matches.

La Ligue met à disposition des vingt-quatre fauteuils financés par la Région Ile de France permettant la découverte de la pratique.

Parallèlement à ces actions, la Ligue continuera ses partenariats avec les équipes en organisant des démonstrations de matches de hand-fauteuil.

MINI-HAND



Grand Stade (Paris)

Perpétuation de la manifestation organisée en partenariat avec le Comité de Paris, tous deux associés à l'USEP 75 pour investir en juin le stade Charley pour l'opération Grand Stade où plus de six cents enfants sont attendus.

Au programme : matches, ateliers culturels (nutrition, développement durable, lutte contre les incivilités), ateliers techniques (parcours de motricité, arbitrage, sport adapté, etc.)

TOURNOIS INTERNATIONAUX



Tournoi Pierre TIBY (fin octobre)

Nous proposons que la Ligue Ile de France de handball continue les engagements de l'ex-PIFO dans le soutien très actif dans cette manifestation. Le grand tournoi international Pierre TIBY destiné aux jeunes masculins, créé et organisé par le Comité 95, en partenariat financier avec le Conseil Départemental du Val d'Oise et la Région Ile de France devient un « must » dans sa catégorie et cumule plus de 1500 spectateurs. Il est envisagé avec le président Michel Laurent, de lui donner un nouvel essor dans le cadre du territoire global francilien.



Tournoi Georges ILTIS – PIFO-ESSONNE-SEINE et MARNE (mai-juin)

Il deviendra tout naturellement Tournoi Georges ILTIS – IDFHB – ESSONNE – SEINE et MARNE.

Créé par la PIFO et le Comité 91 en 2011, puis rejoints par le Comité 77, ce tournoi en sera à sa 7^{ème} édition en 2017. Il réunit autour de l'Equipe de France Jeunes filles trois sélections nationales étrangères. Baptisé du nom d'un vice-président disparu de la PIFO, il symbolise les liens entre les Comités et la Ligue et a pour vocation à fédérer autour de lui toutes les franciliennes et tous les franciliens.

TOURNOI NATIONAL



Finalités des Championnats de France et Championnats de France Ultra-Marins (juin)

Pour la 9^{ème} année consécutive, le territoire francilien accueillera les handballeuses et handballeurs franciliens venus de toute la France (Métropole et Outre-mer) pour s'affronter afin d'obtenir les titres masculins et féminines de Champion de France Ultra-Marins et ceux de N1F, N2F, N2M, N3 F et N3M.

Pendant une semaine, c'est la halle Carpentier à Paris qui sera le théâtre de la compétition, avec ses journées débat sur l'arbitrage et sur la technique (mercredi) et la soirée festive (samedi)

SANDBALL



Extension du concept de l'ETE SHOW à toutes des Iles de Loisirs régionales (juillet-Aout)

Cinq jours par semaine de début juillet à fin aout, organisation de rencontres de sandball sur les iles de loisirs régionales de Saint-Quentin en Yvelines, de Cergy Pontoise et de Torcy pour les jeunes issus des centres de

loisirs et des maisons de quartier.

En association avec les Comités Départementaux de handball nous proposons dès 2017 de nous organiser afin d'investir totalement les bases de loisirs régionales qui accepteront d'échanger avec nous, en étendant notre concept PIFO de l'ETE-SHOW : des agents de la ligue viennent animer des plages de sandball ouvertes à tous les talents, permettant d'y rencontrer des milliers de filles et garçons de tous âges et notamment issus des centres de loisirs d'été des communes à la découverte de notre discipline, opération contrôlée par l'établissement d'autant de licences événementielles.

LES EVENEMENTS QUE NOUS PROPOSONS DE CREER

Au-delà de la pérennisation des animations évoquées plus haut sur l'ensemble du territoire francilien nous avons en tête :

- **Une étape du Sandball Tour fédéral des plages sur une des Iles de loisirs régionales dès l'été 2018 ;**
- **L'extension du concept de l'ETE SHOW sur l'ensemble des Iles de Loisirs régionales**
- **L'organisation d'un « Sandball Tour Régional » avec l'UNSS et la FFSU sur les Iles de Loisirs du Conseil Régional Ile de France ;**
- **De mettre en vitrine l'Euro Féminin 2018 en organisant les événements périphériques avec le même dynamisme que le présent Mondial 2017, et avec les mêmes équipes de bénévoles ;**

D'accompagner le tournoi Pierre-Tiby dans une forte extension au Territoire francilien

